

Calendrier des travaux de rénovation de l'église :

| | |
|----------------------------------|--|
| 17 mai 2023 | Dépôt du permis de construire |
| 25 janvier 2024 | Réception du permis de construire |
| 15 février 2024 | Réception du Document de Consultation des Entreprises (DCE) |
| 23 février 2024 | Dépôt de l'appel public à la concurrence sur une plateforme dématérialisée |
| 27 février 2024 | Parution de l'annonce légale sur la Voix du Nord |
| 11 et 14 mars 2024 | Visites obligatoires de l'église par les entreprises |
| 1^{er} avril 2024 | Date limite de réception des offres des entreprises |
| 2 au 15 avril 2024 | Ouverture des plis par la Commission Communale d'Appel d'Offres |
| Avant le 15 juin 2024 | Dépôt des demandes de subventions |
| Avant le 15 décembre | Montage financier définitif de l'opération |
| Printemps 2025 | Démarrage de la phase « travaux » |



*** PAS-EN-ARTOIS *** INFOS *** Mars 2024 *** N° 33 ***

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 février 2024 à 20h30

1/ Demande de salle.

Invitée à participer à la réunion du conseil municipal, Madame Sixtine Gibello, sophrologue installée à Pas-en-Artois présente son activité. Elle demande à l'assemblée l'utilisation d'une salle communale afin d'y organiser des ateliers regroupant une quinzaine de personnes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier comme suit les tarifs de location de la salle de l'abreuvoir :

Location de la salle pour conférence ou organisation d'ateliers pour une durée n'excédant pas trois heures : 25 euros.

La salle de l'abreuvoir reste gratuite pour les ateliers organisés par la médiathèque municipale.

Le bureau du club de javelot sera invité à la prochaine séance du conseil municipal afin de redéfinir les créneaux d'occupation de la salle de l'abreuvoir.

2/ Devis

M. le Maire présente plusieurs devis.

Devis de la société CAP Industries pour le curage des avaloirs d'eaux pluviales comprenant :

Hydrocurage des 210 regards « eaux pluviales » sur les fils d'eau et 14 déversoirs d'orage.

Transport et Traitement des déchets

Coût : 4 260,00 € HT soit 5 107,20 € TTC. Le devis est accepté à l'unanimité.

Panneaux aux abords du stade

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que lors des séances précédentes, il a été décidé de poser aux alentours du stade 3 panneaux dégageant la commune de toute responsabilité en cas de dommages aux véhicules stationnés pendant les matchs et les entraînements.

Il présente un devis de la société Girod qui comprend la fourniture de :

3 panneaux triangulaires, 3 panneaux rectangulaires « Risque de choc aux personnes et aux véhicules lors des manifestations sportives, la commune décline toute responsabilité », 3 poteaux et les fixations.

Coût : 500,73 € HT soit 600,88 € TTC. Le devis est accepté à l'unanimité.



RISQUE DE CHOC AUX PERSONNES
ET AUX VÉHICULES
LORS DES MANIFESTATIONS SPORTIVES
LA COMMUNE
DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ

3/ Police de la publicité :

M. le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes lui a fait parvenir un projet d'arrêté du Maire portant opposition du transfert du pouvoir de police de la publicité au Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. Il en donne lecture à l'assemblée.

Après exposé, les membres présents approuvent la signature de cet arrêté.

MARS BLEU

Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal

Pour Mars Bleu, l'ESP des 3 châteaux se mobilise



LUNDI 18 MARS
14H00-17H00

PAS-EN-ARTOIS
SALLE DE L'ABREUVOIR
RUE BASSE BOULOGNE

En présence de la Ligue Contre le Cancer et de professionnels de santé de l'Equipe de Soins Primaires, venez partager un moment convivial et échanger autour du dépistage.



Renseignements au :
06.73.92.51.16 (A. Pinot)
ou 03.21.55.05.05 (Dr. Delemotte)
ou esp3chateaux@outlook.com

LA CROISIÈRE ÇA M'USE !
UNE COMÉDIE DE PASCAL GÉRAULT INTERPRÉTÉE PAR LA TROUPE DES ZYGOM'ARTISTES

SALLE DES FÊTES DE PAS-EN-ARTOIS
SAMEDI 23 MARS À 20H

5 €

L'ENTRÉE

PANIER REPAS SUR RÉSERVATION : 6€
SANDWICH / AMBON / FÉRMAGE + COUPE + BEISSON

RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE
AU 07.60.33.62.32

OUVERTURE DES PORTES À 19H

4/ Demande du club de gymnastique de la commune de Souastre

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la salle communale de Souastre fera l'objet de travaux à compter du mois d'avril 2024 et pour une durée de 12 mois. Le club de gymnastique de ladite commune demande le prêt gracieux d'une salle afin qu'il puisse continuer ses activités.

Le conseil municipal, considérant que le club de gymnastique de Pas-en-Artois occupe déjà la salle polyvalente le lundi, propose que le club de Souastre se joigne gratuitement à celui de Pas-en-Artois et qu'ils regroupent leurs activités le lundi soir.

5/ Procès-verbal de la Commission Communale des Impôts Directs

Le quorum n'étant pas atteint, les membres titulaires de la CCID seront convoqués ultérieurement.

6/ Composteur Municipal

Madame Jonard Magalie propose l'installation d'un composteur municipal.

Des renseignements seront pris sur le fonctionnement d'un tel service et sur son lieu d'implantation.

7/ Adhésion au Club Olympe (Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais).

Suite à la présentation faite aux associations de la commune par le CDOS, considérant les avantages dont pourraient profiter lesdites associations (Prêt de matériel d'exposition, aide à la gestion, ...), le conseil municipal décide de demander l'adhésion de la commune de Pas-en-Artois au Club Olympe du CDOS du Pas-de-Calais (Cotisation annuelle de 100 €).

9/ Fête Communale 2024

Le thème retenu est : Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Des réflexions sont menées sur l'organisation de la soirée du samedi, sur le défilé ainsi que sur l'organisation et la date de l'Apéritif concert.

Sentiers communaux :

Rappel : Pour la sécurité de tous et le maintien en bon état des chemins, les mobylettes, motos et quads ne sont pas autorisés à circuler sur les ruelles et sentiers communaux.

Hauts-de-France propres :

Toute personne désirant participer à la matinée peut se présenter le **samedi 16 mars à 9h00 devant la mairie**. Merci de vous équiper de gants, d'un chasuble haute visibilité et éventuellement d'une pince à déchets. Une collation sera offerte par la municipalité le midi.

Epicerie solidaire :



Plus de 20 familles de la commune utilisent ce service chaque jeudi après-midi. L'association « Demain » propose deux nouvelles **permanences en mairie :**
Jeudi 21 mars de 9h30 à 11h30
Lundi 15 avril de 9h30 à 11h30
N'hésitez pas à y venir pour savoir si vous remplissez les conditions d'accès à ce service.

Parcours du cœur :

Rendez-vous le 8 juin à partir de 9h00 devant la mairie pour 2 randonnées organisées par le Club de Gymnastique et Sources et Collines. Des informations supplémentaires dans le prochain Infos Pas.



Permanences de la Croix Rouge :



Au vu du faible nombre de personnes qui se sont présentées lors des permanences en 2023, l'unité locale de la Croix Rouge a décidé de suspendre ses permanences en notre mairie.

Elle continuera à offrir ses services en mettant à votre disposition une alerte téléphonique qui sera suivie d'un contact et si nécessaire d'une visite à votre domicile

Recrutement d'un(e) apprenti(e) :

La commune de Pas-en-Artois recrutera au 1^{er} septembre 2024 un(e) apprenti(e).

Mission : Aide aux enseignantes et au personnel communal des écoles maternelles.

Niveau de diplôme : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer votre candidature en mairie .

Permanences du Conciliateur de Justice :

Besoin d'un rendez-vous ? Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie au moins 48 heures avant la date de permanence.

Les mardis matins dès 9h30, les 19 mars, 16 avril, 22 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre.

Repas des Aînés :

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le dimanche 17 mars à 12h00 dans la Salle des Fêtes.

Si vous voulez partager un bon moment de convivialité avec vos concitoyens, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie avant le 8 mars.



La sophrologie a pour objectif de vous aider à mieux vivre au quotidien (*sommeil, concentration, douleurs, maladies, gestion des émotions, mieux vivre des étapes de vie compliquées, addictions, etc.*) en toute autonomie grâce à des exercices adaptés à vos besoins et aux spécificités de chacun